

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 11 MARS 2021

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	11
Date de convocation	04/03/2021
Date d'affichage	15/03/2021

L'an deux mil vingt et un, le onze mars, à 20 h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Christophe PUZIN, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS, Julien FABER, Raoul PURSON, Romuald LEPRINCE, Frédérique SERRE, Pascal LEPAGE, Yvon PERIDON, Agnès ROUX

Absents excusés : Esperanza LULLO, Magalie PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE

Absents non excusés : Agnès CREPEL, Richard CURTO-PEREZ

M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.

ACQUISITION PARCELLE AC100 (indivision Rouyer)

2021-03-D13

Le maire rappelle au conseil municipal sa délibération du 10 novembre 2020 l'autorisant à négocier avec l'indivision Rouyer l'acquisition de la parcelle AC100, située à l'angle de la rue de la Victoire et de la rue des Ecoles.

Les propriétaires proposent de céder le terrain au prix auquel il a été évalué lors de la donation en 1994, soit pour la somme de 10 671 €.

Après en avoir délibéré, devant la nécessité de sécuriser l'accès au groupe scolaire et au pôle enfance, le conseil municipal accepte, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, d'acquérir la parcelle AC100 au prix demandé.

Il autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20210311-2021-03-D13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2021

Publication : 23/03/2021